

## Tableaux relatifs aux rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

(issus des recommandations du Code Afep-Medef et de la position-recommandation – doc-2021-02 de l'AMF)

Les Gérants de la Société sont M. Gilles Gobin, la société Sorgema (dont Mme Clarisse Gobin-Swiczniak (à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023) et M. Gilles Gobin sont Gérants), la société Agena (dont M. Jacques Riou est Président) et la société GR Partenaires. Cette dernière ne se voit attribuer aucune rémunération ni aucun avantage d'aucune sorte au titre de sa fonction de Gérante. Par conséquent, il ne sera présenté aucun tableau la concernant.

### RÉMUNÉRATION DE M. GILLES GOBIN

**TABLEAU 1 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF) – TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE GÉRANT**

	Exercice 2023 (en euros)	Exercice 2022 (en euros)
M. Gilles Gobin, Gérant		
Rémunérations attribuées au titre de l'exercice (cf. tableau 2)	9 242	13 679
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NA	NA
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	NA	NA
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	NA	NA
<b>TOTAL</b>	<b>9 242</b>	<b>13 679</b>

**TABLEAU 2 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF) – TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE GÉRANT**

	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Montants attribués (en euros)	Montants versés (en euros)	Montants attribués (en euros)	Montants versés (en euros)
M. Gilles Gobin, Gérant				
Rémunération fixe	0	0	0	0
Rémunération variable annuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	NA	NA	NA	NA
Rémunération allouée à raison du mandat de membre du Conseil de Surveillance	NA	NA	NA	NA
Avantages en nature (voiture)	9 242	9 242	13 679	13 679
<b>TOTAL</b>	<b>9 242</b>	<b>9 242</b>	<b>13 679</b>	<b>13 679</b>

**TABLEAUX 4 À 11 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF)**

M. Gilles Gobin ne bénéficie d'aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions, d'actions de performance ou d'actions de préférence et d'aucune rémunération variable pluriannuelle. De plus, M. Gilles Gobin ne bénéficie d'aucun contrat de travail, régime de retraite supplémentaire, indemnité de départ ou contrepartie à un engagement de non-concurrence.

**RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ SORGEMA****TABLEAU 1 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF) – TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE GÉRANT**

	Exercice 2023 (en euros)	Exercice 2022 (en euros)
Sorgema, Gérante		
Rémunérations attribuées au titre de l'exercice (cf. tableau 2)	2 125 963	1 706 562
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NA	NA
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	NA	NA
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	NA	NA
<b>TOTAL</b>	<b>2 125 963</b>	<b>1 706 562</b>

**TABLEAU 2 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF) – TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE GÉRANT**

	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Montants attribués (en euros)	Montants versés (en euros)	Montants attribués (en euros)	Montants versés (en euros)
Sorgema, Gérante				
Rémunération fixe*	1 771 636	1 739 099	1 706 562	1 685 413
Rémunération variable annuelle	354 327	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	NA	NA	NA	NA
Rémunération allouée à raison du mandat de membre du Conseil de Surveillance	NA	NA	NA	NA
Avantages en nature	NA	NA	NA	NA
<b>TOTAL</b>	<b>2 125 963</b>	<b>1 739 099</b>	<b>1 706 562</b>	<b>1 685 413</b>

\* La différence entre les montants de la rémunération fixe attribués au titre de N et ceux versés au cours de N s'explique par le fait que la rémunération fixe attribuée au titre de N est définitivement connue en mars de N+1 (i.e., à la date de publication par l'Insee de ses indices pour le quatrième trimestre de N) et donne, par conséquent et de manière mécanique, lieu à une régularisation en N+1.

**TABLEAUX 4 À 11 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF)**

Les tableaux 4 à 11 sont sans objet pour un Gérant personne morale.

**RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ AGENA****TABLEAU 1 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF) – TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE GÉRANT**

	Exercice 2023 (en euros)	Exercice 2022 (en euros)
Agena, Gérante		
Rémunérations attribuées au titre de l'exercice (cf. tableau 2)	911 128	731 384
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NA	NA
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	NA	NA
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	NA	NA
<b>TOTAL</b>	<b>911 128</b>	<b>731 384</b>

**TABLEAU 2 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF) – TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE GÉRANT**

	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Montants attribués (en euros)	Montants versés (en euros)	Montants attribués (en euros)	Montants versés (en euros)
<b>Agena, Gérante</b>				
Rémunération fixe*	759 273	745 328	731 384	722 320
Rémunération variable annuelle	151 855	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	NA	NA	NA	NA
Rémunération allouée à raison du mandat de membre du Conseil de Surveillance	NA	NA	NA	NA
Avantages en nature	NA	NA	NA	NA
<b>TOTAL</b>	<b>911 128</b>	<b>745 328</b>	<b>731 384</b>	<b>722 320</b>

\* La différence entre les montants de la rémunération fixe attribués au titre de N et ceux versés au cours de N s'explique par le fait que la rémunération fixe attribuée au titre de N est définitivement connue en mars de N+1 (i.e., à la date de publication par l'Insee de ses indices pour le quatrième trimestre de N) et donne, par conséquent et de manière mécanique, lieu à une régularisation en N+1.

**TABLEAUX 4 À 11 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF)**

Les tableaux 4 à 11 sont sans objet pour un Gérant personne morale.

**RÉMUNÉRATION DE MME CLARISSE GOBIN-SWIECZNIK AU TITRE DE SON MANDAT DANS UNE FILIALE DU GROUPE**

**TABLEAU 1 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF) – TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE GÉRANT**

	Exercice 2023 (en euros)	Exercice 2022 (en euros)
<b>Mme Clarisse Gobin-Swiecznik (au titre de son mandat dans une filiale du Groupe*)</b>		
Rémunérations attribuées au titre de l'exercice et à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2023 (date de son entrée dans la Gérance de Sorgema) (cf. tableau 2)	60 000	NA
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NA	NA
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	NA	NA
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	NA	NA
<b>TOTAL</b>	<b>60 000</b>	<b>NA</b>

\* Présidente de Rubis Renouvelables SAS.

**TABLEAU 2 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF) – TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE GÉRANT**

	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Montants attribués (en euros)	Montants versés (en euros)	Montants attribués (en euros)	Montants versés (en euros)
<b>Mme Clarisse Gobin-Swiecznik (au titre de son mandat dans une filiale du Groupe*)</b>				
Rémunération fixe à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2023 (date de son entrée dans la Gérance de Sorgema)	60 000	60 000	NA	NA
Rémunération variable annuelle	NA	NA	NA	NA
Rémunération exceptionnelle	NA	NA	NA	NA
Rémunération allouée à raison du mandat de membre du Conseil de Surveillance	NA	NA	NA	NA
Avantages en nature (voiture)	NA	NA	NA	NA
<b>TOTAL</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>

\* Présidente de Rubis Renouvelables SAS.

#### TABLEAUX 4 À 11 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF)

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023 (date de son entrée dans la Gérance de Sorgema), Mme Clarisse Gobin-Swiecznik n'est plus susceptible de bénéficier de nouveau plan d'options de souscription ou d'achat d'actions, d'actions de performance, d'actions de préférence et de rémunération variable pluriannuelle au titre de ses mandats dans des filiales du Groupe. De plus, Mme Clarisse Gobin-Swiecznik ne bénéficie d'aucun contrat de travail, régime de retraite supplémentaire, indemnité de départ ou contrepartie à un engagement de non-concurrence.

#### RÉMUNÉRATION DE M. JACQUES RIOU AU TITRE DE SES MANDATS DANS DES FILIALES DU GROUPE

##### TABLEAU 1 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF) – TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE GÉRANT

M. Jacques Riou (au titre de ses mandats dans des filiales du Groupe*)	Exercice 2023 (en euros)	Exercice 2022 (en euros)
Rémunérations attribuées au titre de l'exercice (cf. tableau 2)	321 180	361 647
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NA	NA
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	NA	NA
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	NA	NA
<b>TOTAL</b>	<b>321 180</b>	<b>361 647</b>

\* Président de Rubis Énergie SAS et Gérant de Rubis Patrimoine SARL.

##### TABLEAU 2 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF) – TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE GÉRANT

M. Jacques Riou (au titre de ses mandats dans des filiales du Groupe <sup>(1)</sup> )	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Montants attribués (en euros)	Montants versés (en euros)	Montants attribués (en euros)	Montants versés (en euros)
Rémunération fixe	321 180	321 180	330 051	330 051
Rémunération variable annuelle	NA	NA	NA	NA
Rémunération exceptionnelle	NA	NA	NA	NA
Rémunération allouée à raison du mandat de membre du Conseil de Surveillance	NA	NA	NA	NA
Avantages en nature (voiture)	17 865	17 865	31 596 <sup>(2)</sup>	31 596 <sup>(2)</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>339 044 <sup>(2)</sup></b>	<b>339 044 (2)</b>	<b>361 647</b>	<b>361 647</b>

(1) Président de Rubis Énergie SAS et Gérant de Rubis Patrimoine SARL.

(2) Le léger décalage est dû aux arrondis.

#### TABLEAUX 4 À 11 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF)

M. Jacques Riou (Président d'Agema) ne bénéficie d'aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions, d'actions de performance, d'actions de préférence et d'aucune rémunération variable pluriannuelle au titre de ses mandats dans des filiales du Groupe. De plus, M. Jacques Riou ne bénéficie d'aucun contrat de travail, régime de retraite supplémentaire, indemnité de départ ou contrepartie à un engagement de non-concurrence.